



Politique familiale municipale Municipalité amie des aînés

Édition 2022

la**elle**

D'AMOUR ET DE NATURE



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse	3
Mot de la conseillère responsable des questions familles et aînés (RQFA)	4
Mise en contexte et mission	5
Présentation et mandat du comité famille - aînés	6
Partenaires et valeurs	7
Définitions	8
Aperçu du milieu	9
Portrait du milieu en statistique	10
Objectifs généraux et champs d'intervention	15
Plan d'action	16
Mise en œuvre et suivi	22
Remerciements	22
Sources et crédits	23

MOT DE LA MAIRESSE

Labelloises,
Labellois,

C'est avec grande fierté que nous lançons notre Politique familiale municipale – Municipalité amie des aînés 2022 (PFM – MADA), soit la version actualisée de celle adoptée en 2012. La nouvelle Politique synthétise les idées des citoyens et traduit une volonté d'améliorer la qualité de vie au sein de notre communauté.

Les membres du conseil municipal reconnaissent que notre grande force, à Labelle, réside dans sa population. Il est ainsi tout naturel de mettre sur pied un guide permettant de mettre au cœur de nos décisions nos familles, nos jeunes et moins jeunes et nos aînés qui sont nos pionniers.

Je suis convaincue que les valeurs et les enjeux que nous retrouvons dans cette nouvelle mouture sauront rallier les attentes et les intérêts des familles et des aînés de Labelle.

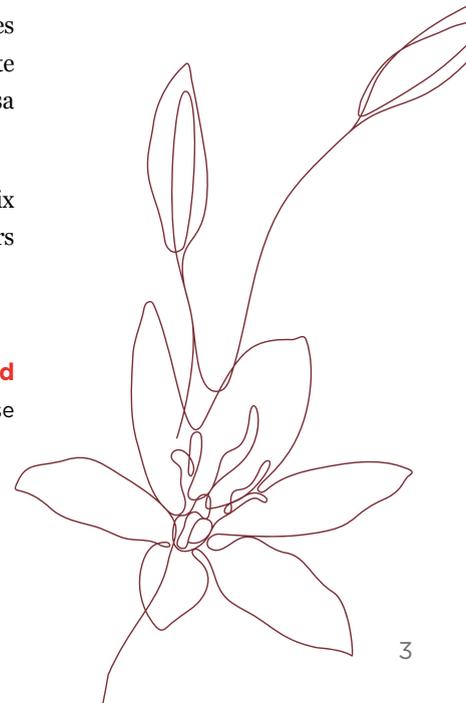
Je m'en voudrais de ne pas saisir cette opportunité pour remercier chaleureusement les membres du comité de pilotage qui ont travaillé sans relâche durant des mois pour nous présenter la Politique familiale municipale – Municipalité amie des aînés 2022. Leur professionnalisme et leur dévouement ont permis de mettre sur pied une politique dont toute la collectivité peut être fière.

Une tâche colossale attend les membres du conseil municipal, le personnel de la Municipalité ainsi que les membres des différentes organisations. Ensemble, nous ferons en sorte que Labelle soit toujours plus à l'écoute de sa population.

La famille aura toujours une place de choix au sein de notre municipalité. Soyons fiers de faire partie de cette grande communauté!



Vicki Emard
Mairesse



MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉS (RQFA)

Communauté de Labelle,

J'ai eu le privilège de participer à l'élaboration de la Politique familiale municipale – Municipalité amie des aînés (PFM – MADA) depuis septembre 2020. J'ai été impressionnée par l'engagement des membres du comité qui n'ont pas laissé la pandémie avoir raison de leur dévouement. Une ambiance de collaboration et de bonne humeur régnait lors de leurs dix rencontres. Bravo à tous!

Je souhaite d'abord remercier tous ceux qui ont pris le temps de répondre au sondage envoyé en mars 2021. Les résultats permettront au conseil municipal – dont je fais partie – de prendre de meilleures décisions dans le respect des besoins de la communauté de Labelle et ce, tout au long de son mandat. Cet outil est une base essentielle pour orienter les actions des employés de la Municipalité qui seront des acteurs importants pour assurer le suivi des actions.

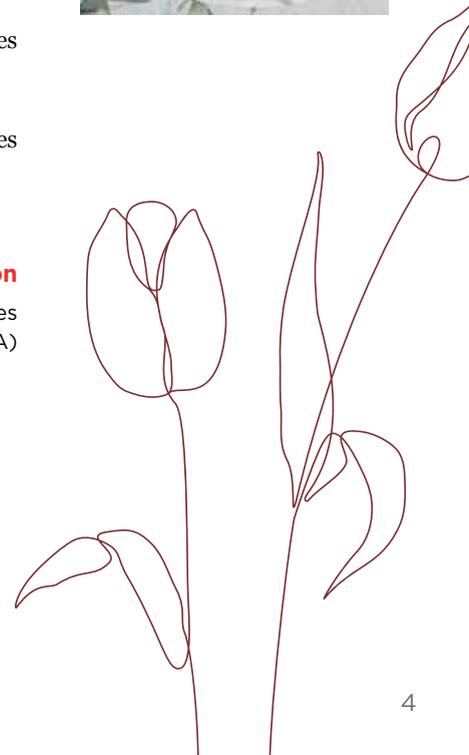
Je veux également remercier les membres du conseil municipal précédent d'avoir entrepris cette démarche en 2019. Ils m'ont laissé la chance de contribuer à ce projet important, en me permettant de représenter les familles grâce à mon implication bénévole au sein du comité des loisirs de l'époque. Un merci spécial à l'élue qui m'a précédée dans ce dossier, Louise Gaudreau, et à mon collègue du conseil, Nicolas Bottreau, dont le précieux apport a permis de compléter le plan d'action.

C'est un honneur pour moi de représenter les familles et les aînés de Labelle.

Au plaisir de vous croiser au cours des événements inspirés de cette politique.

Julie Marchildon

Conseillère municipale et responsable des questions familles et aînés (RQFA)



MISE EN CONTEXTE

Les familles et les aînés ont toujours occupé une place importante au sein de notre communauté. En 2010, la Municipalité de Labelle entreprenait une démarche en vue de réaliser sa première Politique familiale municipale – Municipalité amie des aînés (PFM – MADA). Adoptée en 2012, la PFM – MADA et les 69 actions qui en découlent ont été au centre des décisions prises par le conseil municipal. Sa mise à jour devenait incontournable afin de poursuivre la consolidation des services municipaux et l'amélioration du milieu de vie de la population.



MISSION

Avec cette nouvelle démarche, la Municipalité démontre une fois de plus l'importance qu'elle accorde aux familles et aux aînés en les plaçant au cœur de ses préoccupations. Elle souhaite leur offrir un milieu de vie sain et sécuritaire ainsi que des services municipaux adaptés à leurs réalités, tout en favorisant un sentiment d'appartenance.

La PFM – MADA sert également de guide au conseil municipal dans ses prises de décision et se veut un outil flexible qui évoluera dans le temps. Il devra être constamment adapté aux réalités changeantes des familles et des aînés ainsi qu'à celles de la Municipalité et de ses partenaires.

Une politique familiale municipale (PFM) c'est :

- une volonté politique d'agir en faveur des familles ;
- un processus concerté qui interpelle les acteurs du milieu ;
- un cadre de référence et un plan d'action ;
- un guide pour assurer la mise en œuvre et le suivi des actions adoptées par le conseil ;
- une approche « penser et agir familles ».

Une Municipalité amie des aînés (MADA) est une municipalité qui :

- favorise le vieillissement actif des aînés en optimisant la santé, la participation et la sécurité ;
- met un frein à l'âgisme ;
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;
- agit de façon globale et intégrée ;
- favorise la participation des aînés ;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté ;
- développe l'approche « penser et agir aînés ».

PRÉSENTATION ET MANDAT DU COMITÉ FAMILLE – AÎNÉS

La mise à jour de la PFM – MADA n'aurait pu être réalisée sans la création d'un comité de pilotage. Grâce à leur expérience, leur expertise et leur implication, les membres du comité ont su mener cette démarche à terme. Présidé par l'élue responsable des questions familles et aînés (RQFA), le comité se compose de personnes engagées dans leur milieu, d'organismes représentant les intérêts des familles et des aînés, de représentants municipaux et du centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS). Pour réaliser son mandat, le comité qui s'est rencontré à dix reprises en 2020 et en 2021 a dû franchir les étapes suivantes :

- Évaluer la portée des actions réalisées au cours de la période 2012-2015 ;
- Effectuer un diagnostic des ressources et des services du milieu ainsi qu'un portrait statistique ;
- Consulter la population afin d'analyser les besoins basés sur son point de vue ;
- Rédiger une politique et le plan d'action qui s'y rattache ;
- Évaluer la démarche de façon continue.

MEMBRES DU COMITÉ

Denise Brassard

Citoyenne

Marie-Ève Brassard

Citoyenne

Lise Caron

Représentante

Viactive

Sophie Daoust

Organisatrice communautaire

CISSS des Laurentides

Louise Gaudreau

Conseillère municipale et RQFA

(jusqu'en novembre 2021)

Martine Labelle

Organisatrice communautaire

CISSS des Laurentides

Nancy Labelle

Directrice installation

CPE L'Antre-Temps

Julie Marchildon

Citoyenne, conseillère

municipale et RQFA

(depuis novembre 2021)

Nicole McNabb

Citoyenne

Janick Nantel

Directrice

Maison des jeunes de Labelle

Martine Piché

Directrice générale

Manoir Labellois

Sophie Sigouin

Directrice de la culture, des

loisirs et du tourisme

Nathalie Robson

Directrice de la bibliothèque

et chargée de projet

RESSOURCE-CONSEIL

Richard Martin

Accompagnateur

Espace MUNI

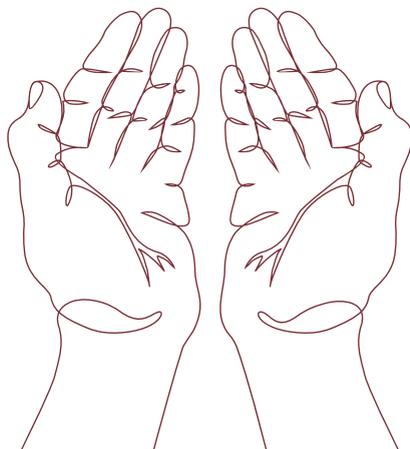


PARTENAIRES

Un tel projet ne se réalise pas sans l'apport de nombreux partenaires du milieu avec lesquels la Municipalité doit harmoniser ses actions pour créer un environnement favorable à l'épanouissement des familles et des aînés. Ces partenaires peuvent mettre en place différentes mesures, partager les responsabilités ou offrir un soutien au milieu. Ils ont un rôle essentiel à jouer, leur appui et leur implication sont indispensables.

Pour atteindre les objectifs de la PFM – MADA, la Municipalité entend collaborer avec les partenaires suivants :

- les bénévoles et la population ;
- le centre de la petite enfance (CPE) L'Antre-Temps ;
- le milieu scolaire ;
- le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides ;
- le milieu des affaires ;
- les organismes, comités et associations locaux et régionaux ;
- la Sûreté du Québec.



VALEURS

Pour favoriser le bien-être des familles et des aînés, la PFM – MADA se base sur ces quatre valeurs :

Le respect

Pour faire preuve d'ouverture face à la différence et à la diversité et faire en sorte que notre municipalité soit un milieu inclusif où tous se sentent considérés et en sécurité.

L'équité

Pour un juste partage des ressources, des services et des biens publics envers les familles et les aînés. Pour faire aussi preuve d'équité envers les générations futures en appuyant des projets de développement durable.

L'engagement et l'implication bénévole

Pour favoriser l'implication et pour développer un sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de notre municipalité.

Le bien-être

Pour souligner l'importance accordée aux saines habitudes de vie, à un mode de vie actif ainsi qu'à la santé physique et mentale.

DÉFINITIONS

Notre définition se veut inclusive pour refléter tous les modèles de familles constituant la société d'aujourd'hui.

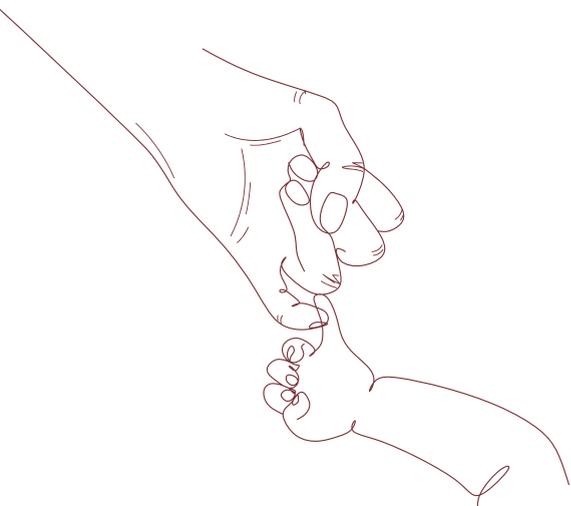
Famille

La famille c'est la cellule, le noyau, le cocon de départ de la vie de tout être humain. Elle regroupe un ensemble de personnes ayant des liens génétiques qui vivent ensemble ou qui partagent des liens d'amitié très étroits, et ce, sur une ou plusieurs générations. Les membres de notre famille sont les personnes qui ont une valeur particulière à nos yeux, peu importe les liens de sang ou les différences. Au sens large, la famille c'est une communauté, un ensemble de personnes qui partagent des moments de la vie.

Aîné

Un aîné est une personne qui a acquis une expérience de vie, une certaine sagesse et un savoir à partager. Selon ses intérêts personnels, ses valeurs et ses aspirations, ses besoins évolueront au fil du temps selon sa condition personnelle, familiale, sociale, économique et culturelle. En raison de leur contribution à notre communauté à tous les niveaux, nous reconnaissons aux aînés une place importante. Nous souhaitons répondre à leurs besoins, non pas sur le plan de l'âge, mais en fonction de leur évolution dans les différentes étapes de leur vie.

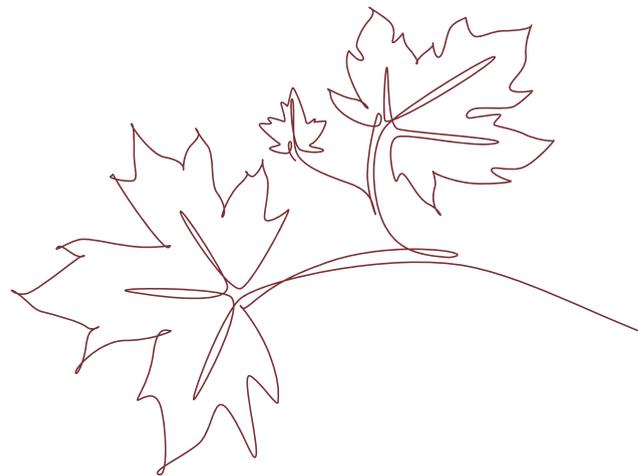
Dans le cadre de la présente démarche, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent la clientèle visée par la PFM – MADA et le plan d'action.



APERÇU DU MILIEU

La municipalité de Labelle, qui fait partie de la MRC des Laurentides, s'étend sur une superficie de 215,91 kilomètres carrés. Elle est située dans un environnement d'une beauté à couper le souffle! En plus de la magnifique rivière Rouge qui traverse le cœur de son village, elle compte plus de 50 lacs et rivières, ce qui en fait un endroit idéal pour la pratique d'activités nautiques. On y retrouve également la piste cyclable Le P'tit train du Nord ainsi que de nombreux sentiers pédestres, de quad, de motoneige, de ski de fond et de raquette.

Les familles et les aînés profitent également de plusieurs infrastructures sportives et récréatives : parcs et espaces verts, piscine intérieure, terrains de tennis, de soccer de balle-molle, dôme – skatepark, patinoires, gymnase ainsi que plusieurs salles communautaires accessibles pour la population.



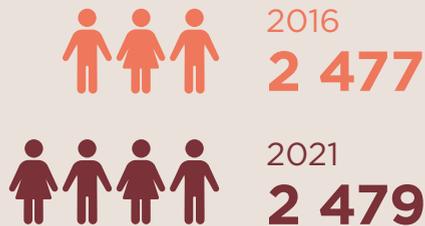
De plus, la municipalité compte sur son territoire plusieurs commerces ainsi qu'une école primaire, un centre de la petite enfance (CPE), une maison des jeunes, une clinique, un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et un centre local de services communautaires (CLSC).

L'apport dynamique d'une trentaine d'organismes fait de Labelle une municipalité dynamique où il fait bon vivre.

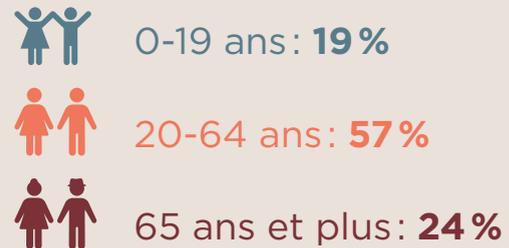


PORTRAIT DU MILIEU EN STATISTIQUE

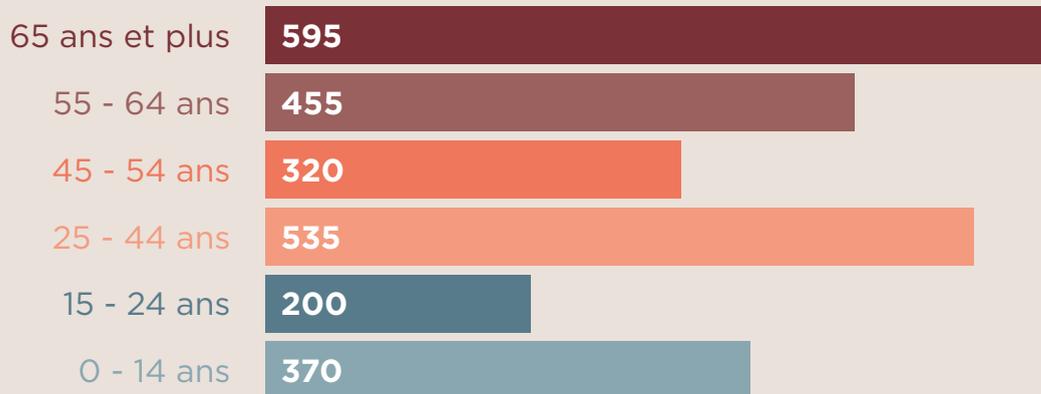
Population



Groupes d'âge



Population en nombre, selon le groupe d'âge



Selon les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la Municipalité de Labelle enregistrera une hausse de 10% de sa population entre 2016 et 2036. Elle s'établira alors à plus de 2 730 habitants.

Âge médian

	2011	2016
Labelle	46,7	50,1
MRC des Laurentides	48,1	51,5
Province de Québec	41,9	42,5

Indice de vieillissement

Rapport de la population des personnes de 65 ans et plus sur celle des personnes de moins de 20 ans. Un taux de 100 % indique qu'il y a autant d'aînés que de jeunes.



595 personnes
de 65 ans et plus

= 127 %



470 personnes
de moins de 20 ans

Familles

720 familles,
dont **330** avec enfants

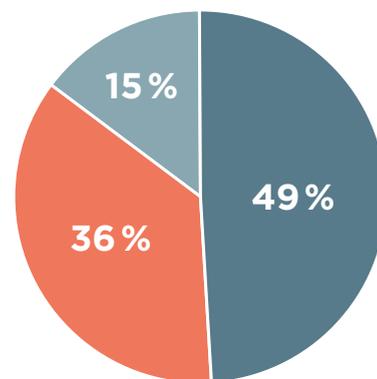
• **225** en couple

• **105** monoparentales:

70
avec la mère

30
avec le père

Nombre d'enfants par famille



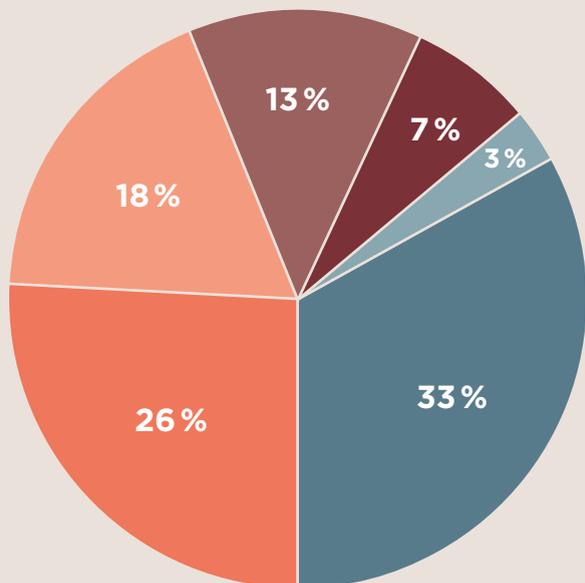
1 enfant

2 enfants

3 enfants et plus

Aînés

Répartition des personnes de 65 ans et plus



■ 65 à 69 ans	: 90 femmes / 105 hommes
■ 70 à 74 ans	: 75 femmes / 75 hommes
■ 75 à 79 ans	: 50 femmes / 60 hommes
■ 80 à 84 ans	: 50 femmes / 35 hommes
■ 85 à 89 ans	: 25 femmes / 15 hommes
■ 90 ans et plus	: 15 femmes / 5 hommes

Les personnes de 65 ans et plus représentent 24% de la population de Labelle. Dans la province de Québec, ce groupe représente 18% de la population.

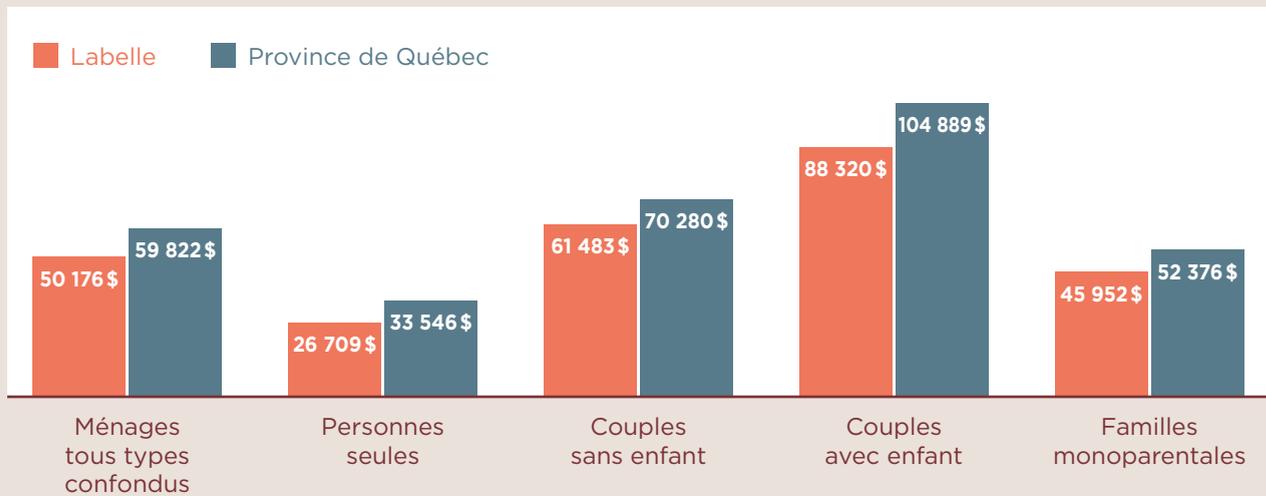
En 2031, les personnes de 65 et plus représenteront 33% de la population de notre municipalité.

33,6% des personnes de 65 ans et plus (185 personnes) vivent seules, comparativement à 30% dans la MRC des Laurentides.



Revenu

Revenu médian des ménages

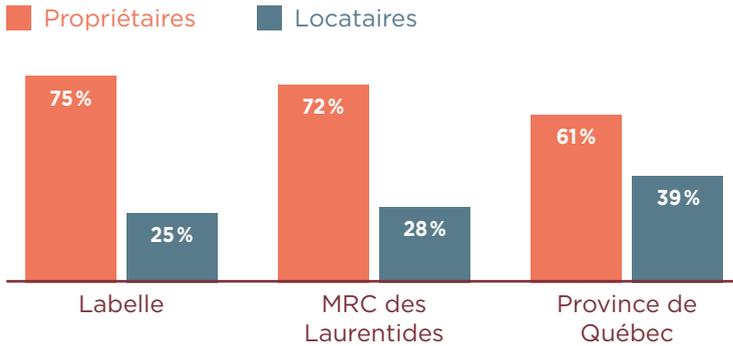


15% de la population de Labelle vit sous la mesure de faible revenu après impôts comparativement à 18% dans la MRC des Laurentides.

Chez les personnes de 65 ans et plus, cette proportion grimpe à 22% comparativement à 17% dans la MRC des Laurentides.



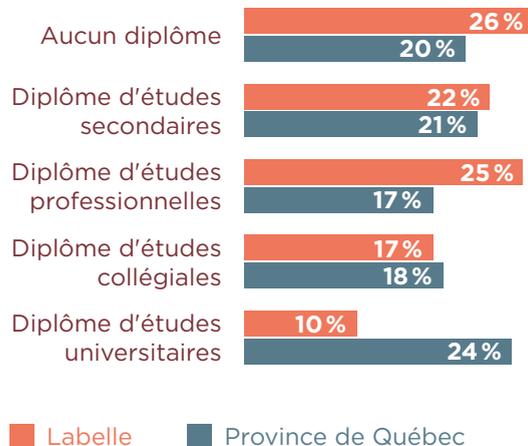
Mode d'occupation des ménages



19 % des ménages consacrent 30 % ou plus de leurs revenus aux frais de logement. Cette proportion grimpe à 28 % pour les locataires et se situe à 16 % pour les propriétaires. En comparaison, 24 % des ménages de la MRC des Laurentides consacrent 30 % ou plus de leurs revenus aux frais de logement.

Scolarité

Plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès



Indice de milieu socio-économique (IMSE)

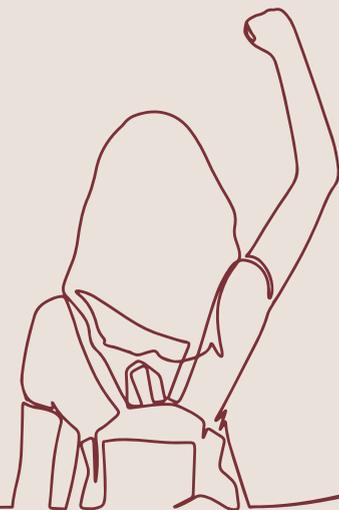
L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire.

Le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles qui accueillent principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés.

École le Tremplin: 9^e rang

École La Relève: 10^e rang

École secondaire Curé-Mercure: 7^e rang



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La Politique familiale municipale – Municipalité amie des aînés (PFM – MADA) s’appuie sur cinq objectifs généraux qui guident la mise en place des actions :

- 1 Offrir un milieu de vie de qualité et sécuritaire pour les familles et les aînés ;
- 2 Développer des méthodes de communication efficaces pour transmettre l’information ;
- 3 Offrir un milieu de vie dynamique et favoriser la participation citoyenne ;
- 4 Renforcer le sentiment d’appartenance des familles et des aînés envers la Municipalité ;
- 5 Procurer un milieu de vie stimulant grâce à des activités sportives, récréatives, culturelles et communautaires variées.



CHAMPS D'INTERVENTION

La PFM – MADA s’articule autour de six champs d’intervention municipaux. Les orientations et les actions ciblées dans le plan d’action 2022-2024 se rattachent à l’un ou l’autre des champs d’intervention suivants :

• AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

Pour offrir des aménagements et des infrastructures qui répondent aux besoins des familles et des aînés.

• LOISIRS, CULTURE, SPORTS ET SAINES HABITUDES DE VIE

Pour offrir des activités qui correspondent aux attentes et pour susciter l’adoption d’un mode de vie sain et actif.

• COMMUNICATION ET INFORMATION

Pour joindre efficacement les familles et les aînés.

• PARTICIPATION, RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Pour favoriser et soutenir l’engagement et l’implication bénévole.

• SÉCURITÉ, TRANSPORT ET MOBILITÉ

Pour favoriser un sentiment de sécurité au sein de notre communauté.

• HABITAT ET MILIEU DE VIE

Pour favoriser le développement d’habitations qui répondent aux besoins des familles et des aînés et pour encourager la mise sur pied de services de proximité.

PLAN D'ACTION 2022-2024

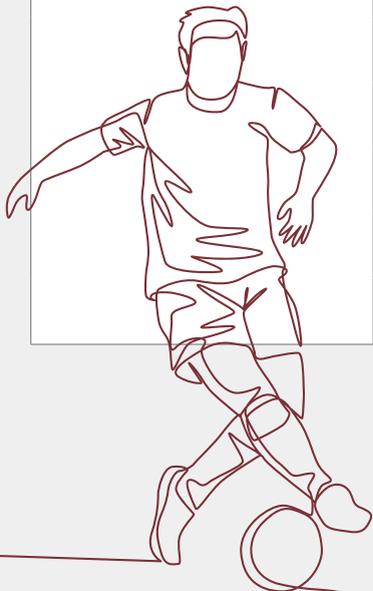
Aménagement et infrastructures

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Améliorer l'accessibilité physique, le confort et la qualité des lieux municipaux.	• Obtenir une subvention et construire un nouveau Pavillon des loisirs qui répond aux normes de design universel (accessible à tous et à toutes les étapes de la vie).	2022-2023
	• Installer une rampe et aménager un trottoir au débarcadère de la chapelle.	2024
	• Offrir le WiFi au dôme et au Pavillon des loisirs.	2023
Concevoir un plan des parcs et des espaces verts.	• Aménager le parc du Centenaire en parc intergénérationnel.	2023-2024
	• Évaluer la possibilité d'aménager des jeux d'eau ou des brumisateurs au parc du Centenaire.	2022
	• Évaluer l'ajout de zones d'ombre au parc du Centenaire.	2022
	• Évaluer la possibilité de construire un préau au parc du Centenaire.	2022
	• Évaluer la possibilité d'implanter des parcs de voisinage.	2022
	• Évaluer la possibilité d'installer de nouveaux bancs le long de certaines rues et dans l'ensemble de la municipalité avec des zones d'ombre.	2022
	• Évaluer l'entretien d'un tronçon du parc linéaire Le P'tit Train du Nord pour la pratique de la marche et du ski de fond l'hiver.	2022



Loisirs, culture, sports et saines habitudes de vie

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Accroître l'offre d'activités pour les différents groupes d'âge.	• Faire un bilan de l'offre d'activités sportives, récréatives et culturelles destinées aux jeunes, aux familles et aux aînés et identifier les besoins.	2022
	• Bonifier l'offre d'activités, en fonction des besoins identifiés.	2022-2024
	• Établir une programmation annuelle d'activités et d'événements et la diffuser sous forme de bulletin semi-annuel.	2022-2024
	• Offrir des activités durant les journées pédagogiques pour les jeunes de 5 à 12 ans.	2023 - 2024
	• Abolir les frais de retard à la bibliothèque.	2022
Promouvoir l'activité physique et favoriser l'intégration de saines habitudes de vie.	• Maintenir l'entente de soutien financier avec la ville de Mont-Tremblant en lien avec les frais de non-résident pour les enfants jouant au hockey mineur ou pratiquant le patinage artistique et publiciser l'information.	2022-2024
	• Maintenir l'entente avec la SÉPAQ pour l'accès gratuit au parc national du Mont-Tremblant et le publiciser.	2022-2024
	• Doter le parc du Centenaire d'un coffre à jouets en libre-service.	2023
	• Évaluer la possibilité d'offrir un rabais à la piscine pour les personnes de 65 ans et plus.	2022
	• Offrir une alternative d'aliments sains lors des événements organisés par la Municipalité.	2022-2024
	• Soutenir le Marché de la Gare.	2022-2024
	• Soutenir le projet d'agriculture urbaine et en faire la promotion.	2022-2024
	• Mettre en place un club de marche.	2022
	• Offrir des ateliers en lien avec les saines habitudes de vie.	2023-2024



Communication et information

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Actualiser les outils de communication en lien avec l'adoption de la PFM – MADA.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication. 	2023
	<ul style="list-style-type: none"> Refaire le site web de la Municipalité pour qu'il soit plus convivial et y intégrer un volet « ressources pour les familles et les aînés ». 	2022
Améliorer l'information destinée aux familles et aux aînés et demeurer à l'écoute de la population.	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le bulletin municipal en version imprimée pour les aînés avec une police de caractère adéquate. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> Expédier le bulletin « L'Info Municipale » par la poste. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> Publiciser la possibilité de recevoir le bulletin « L'Info Municipale » par courriel grâce aux différents moyens de communication de la Municipalité. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> Installer un panneau d'affichage électronique au centre du village, dans un endroit stratégique qui ne crée pas de pollution lumineuse. 	2023
	<ul style="list-style-type: none"> Faire des rencontres de type « café citoyen » avec le maire et les élus. 	2022-2024
S'assurer de la bonne gestion de la mise en œuvre des démarches PFM et MADA ainsi que du plan d'action.	<ul style="list-style-type: none"> Mise sur pied d'un comité de suivi afin s'assurer la pérennité du plan d'action. 	2022-2024





Participation, respect et inclusion sociale

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Favoriser la participation sociale des familles et des aînés ainsi que la concertation entre les organismes communautaires du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire davantage connaître les organismes et leurs besoins en bénévolat. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la reconnaissance des bénévoles (soirée des bénévoles). 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une formation annuelle pour les organismes sur des sujets qu'ils considèrent comme étant pertinents (budget, gestion des bénévoles, etc.). 	2023-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une table de concertation pour les organismes. 	2023-2024
Favoriser les relations intergénérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des activités récréatives et culturelles intergénérationnelles. 	2023-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'offre d'activités s'adresse à toutes les générations lors de la fête familiale ou d'autres événements familiaux. 	2022-2024
Favoriser l'inclusion des nouveaux arrivants.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un événement annuel de type « 5 à 7 » pour les nouveaux arrivants. 	2023-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un Guide du citoyen et le mettre à jour régulièrement. 	2023



Sécurité, transport et mobilité

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Améliorer la sécurité routière dans la Municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> • Installer au moins un afficheur mobile (radar pédagogique) afin de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse aux endroits jugés problématiques. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un plan quinquennal de réfection et d'entretien du réseau routier municipal. 	2024
Améliorer la sécurité lors des déplacements à pied.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le réaménagement des traverses piétonnières sur le boulevard Curé-Labelle, entre la rue Bélisle et la rue de la Poste. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une campagne de sensibilisation concernant l'obligation de céder le passage aux piétons s'engageant aux traverses piétonnières. 	2023
	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la sécurité autour de l'école, particulièrement le matin lors de l'arrivée des écoliers. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> • Construire de nouveaux trottoirs plus larges et selon le principe d'accès universel. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter une attention particulière au déneigement des trottoirs et s'assurer que les passages piétonniers soient ouverts lors des chutes de neige. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser le système d'éclairage de rue et en ajouter aux endroits identifiés comme étant problématiques. 	2022
Augmenter le sentiment de sécurité des familles et des aînés.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la possibilité d'offrir le service de premier répondant. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> • Munir le Pavillon des loisirs d'un défibrillateur cardiaque. 	2023
	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de vérification des infrastructures sportives et récréatives, des équipements et du mobilier urbain sous l'angle de la sécurité. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire davantage connaître le programme «Secours adapté» et son registre, notamment pour les personnes à mobilité réduite. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le plan de mesure d'urgence. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire davantage connaître le système de messages d'urgence automatisé Telmatic. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Former les employés municipaux qui sont en contact avec la population au programme Les Éclaireurs. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des conférences de sensibilisation contre la maltraitance et la fraude. 	2023-2024
Faire la promotion des modes de transport alternatifs destinés aux familles et aux aînés.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le service de taxibus du Transport adapté et collectif des Laurentides. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les services de transport du Centre d'action bénévole des Laurentides. 	2022-2024

Habitat et milieu de vie

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Travailler à la rétention des familles et des aînés sur le territoire de la municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la possibilité d'offrir un crédit de taxes pour les maisons ou les logements intergénérationnels. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser de l'information sur les organismes faisant de menus travaux dans les outils de communication de la Municipalité. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les services existants qui favorisent le maintien à domicile des personnes aînées et l'aide aux proches aidants. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer un règlement favorisant le développement de logements abordables dans la nouvelle réglementation d'urbanisme. 	2023
Favoriser un sentiment d'appartenance et de fierté chez les familles et les aînés.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser la population à l'importance d'avoir un milieu de vie propre. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les propriétaires de chiens à ramasser les excréments de leur animal et installer au moins un distributeur de sacs ramasse-crottes. 	2022-2024
	<ul style="list-style-type: none"> Implanter un parc à chiens. 	2023
Favoriser l'arrivée de nouveaux commerces.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour le plan d'urbanisme pour faciliter l'implantation de nouveaux commerces. 	2023



MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La Municipalité de Labelle a mandaté un comité de suivi qui se réunira au moins deux fois par année afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action 2022-2024.

Le comité devra faire le point sur l'évolution de la PFM – MADA et sur la réalisation des actions posées par la Municipalité et ses partenaires, selon l'échéancier établi.



REMERCIEMENTS

Sans l'implication des membres du comité de pilotage, de la population de Labelle et de plusieurs partenaires, cette politique n'aurait pas pu voir le jour.

La Municipalité de Labelle tient d'abord à remercier les membres du comité famille – aînés. Leur engagement et leur travail acharné ont permis de respecter l'échéancier prévu, et ce, malgré le contexte de la pandémie.

Nous souhaitons également remercier la population et les organismes qui ont pris le temps de compléter le sondage. Leurs réponses ont permis d'identifier les initiatives à mettre de l'avant afin de combler les besoins des familles et des aînés de Labelle.

Un merci spécial à Richard Martin, accompagnateur de l'Espace MUNI (anciennement le Carrefour action municipale). Sans son expertise, sa patience et son écoute, il aurait été ardu de mener cette démarche à terme.

La Municipalité tient finalement à remercier le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Famille pour leur soutien financier.

SOURCES

- Garon, Suzanne. 2019. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*. Québec : ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Carrefour Action municipale et famille. 2018. *Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale PFM*. Brossard : Carrefour Action municipale et famille.
- Équipe MADA — Qc. (2021, 16 avril). *Le projet*. Municipalités (et Villes) amies des aînés au Québec. <https://madaquebec.com>
- Lapointe, François. 2019. *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques : MRC des Laurentides*. Saint-Jérôme : Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.
- Statistique Canada. Recensements de la population de 2011 et 2016.
- Institut de la statistique du Québec. 2017. *Projection de la population des municipalités de 500 habitants et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 2016-2036*. Québec : gouvernement du Québec.
- Direction des indicateurs et des statistiques. 2021. *Indices de défavorisation des écoles publiques : 2020-2021*. Québec : gouvernement du Québec.
- Québec. Éducation. 2022. « Indice de milieu socio-économique (IMSE) ». <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/aide-et-soutien/milieux-defavorises/agir-autrement/indice-de-milieu-socio-economique-imse>.

CRÉDITS

Rédaction
Nathalie Robson

Révision et corrections
Francine Loubert
Communications Citron-Lime

Crédit photos
Marie-Ève Brassard
Yvon Forcier
Estelle Gareau
Julie Marchildon
Marianne Monette
Diane St-Jean

Graphisme
Martine Armand





Labelle

D'AMOUR ET DE NATURE



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

Municipalité de Labelle

1, rue du Pont,
Labelle, Québec, J0T 1H0

819 681-3371

info@municipalite.labelle.qc.ca

municipalite.labelle.qc.ca